

AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR
LA DEMANDE DE MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES HOMOLOGUE POUR
L'INDICATION GEOGRAPHIQUE «GRANIT DE BRETAGNE»

L'Association Indication Géographique Granit de Bretagne, sise Maison des Entreprises, 2, allée du Bâtiment, 35000 RENNES, a déposé le 23 juin 2017 auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), conformément à l'article L. 721-3 du code de la propriété intellectuelle, une demande de modification du cahier des charges homologué pour l'indication géographique :

« GRANIT DE BRETAGNE »

En application des articles L. 721-3 2° et R. 721-3 du code de la propriété intellectuelle, il est procédé à l'ouverture d'une procédure d'enquête publique, qui durera jusqu'au 4 septembre 2017 et pendant laquelle le cahier des charges peut être consulté sur le site internet de l'INPI à l'adresse suivante :

<https://base-indications-geographiques.inpi.fr/fr/enquetes-publiques-en-cours>

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée peut adresser à l'INPI ses observations en remplissant le formulaire accessible depuis le site internet de l'INPI à l'adresse mentionnée ci-dessus.